

COMMUNE DE PÉRET



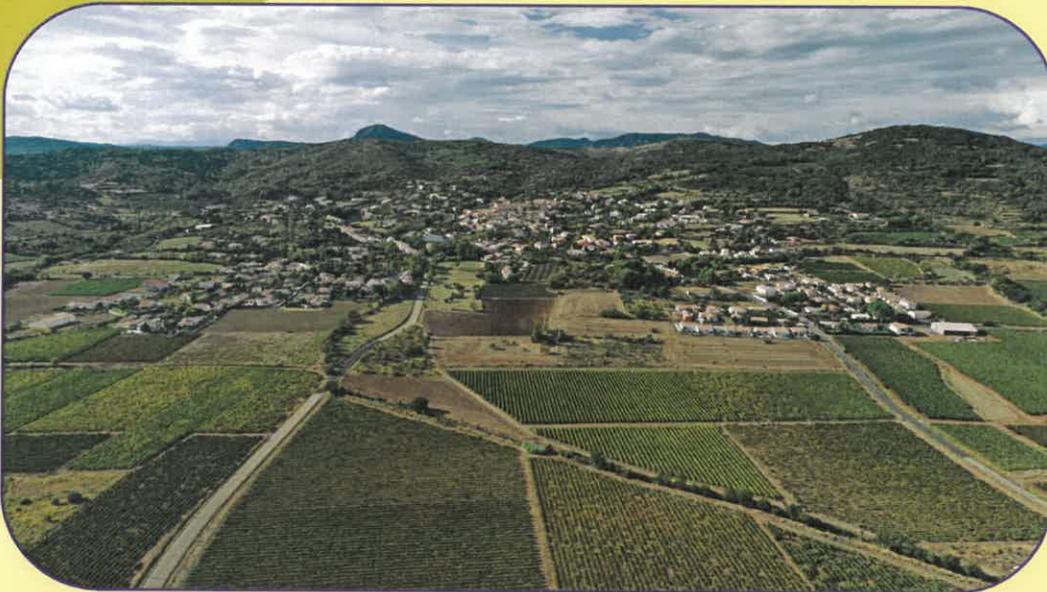
MAIRIE de PERET

2020-2021

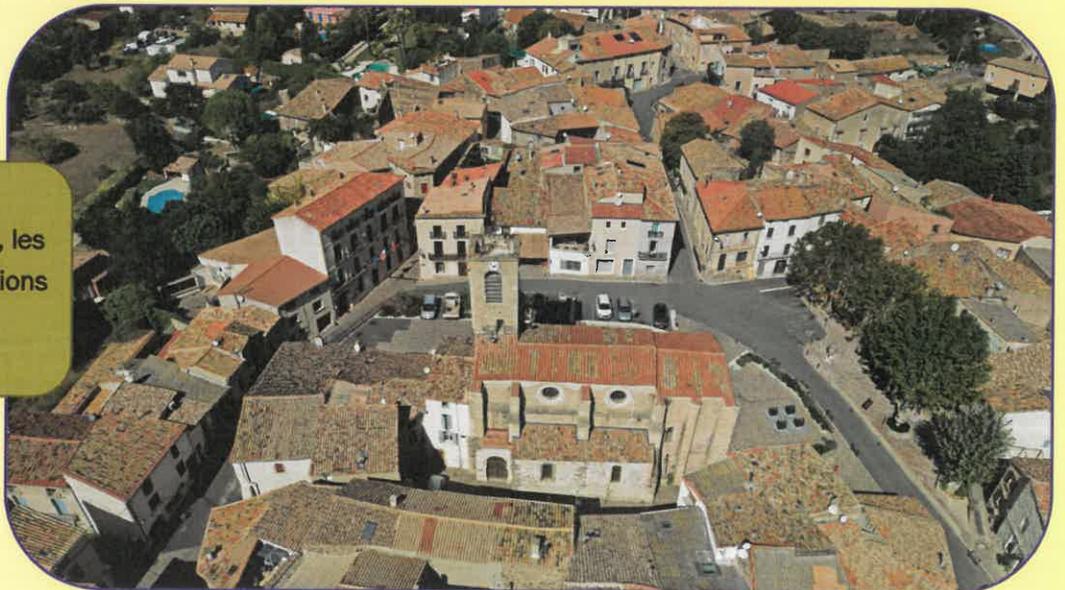
BULLETIN MUNICIPAL

PERET

**UN VILLAGE RESOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR,
FIER DE SON PASSÉ ET DE SES TRADITIONS**



Retrouvez les actualités, les
projets et les manifestations
2020 et 2021 !



SOMMAIRE	
EDITO	2
VIE MUNICIPALE	3
LES PROJETS	8
ACTIVITÉS MANIFESTATIONS	12

Dans ce numéro :

La commune en chiffres

Etat civil

Le conseil municipal

Réfection de la voirie

Dojo

Maternelle

Manifestations et activités

Chères Pérétoises, chers Pérétois,

Plus d'une année s'est écoulée déjà depuis ce nouveau mandat dans des conditions sanitaires toujours exceptionnelles, beaucoup de travail a déjà été réalisé par vos élus et les agents communaux. A travers ce nouveau bulletin municipal, vous trouverez toutes les actions menées par la municipalité depuis 2020.

Les tâches ne manquent pas dans une mairie ; elle régit toute la vie de la commune dans des domaines multiples (travaux, animations, entretien de l'espace public, ...).

Nous travaillons d'arrache-pied pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

Certains des travaux réalisés depuis le début de cette nouvelle mandature, et je pense que vous les avez remarqués, ont nécessité de gros efforts :

Réfection des chemins communaux, mise en sécurité de la halle aux sports et création d'un dojo, mise en accessibilité de la classe maternelle.

D'autres sont peut-être passés inaperçus, mais ont demandé beaucoup de temps et d'investissement pour nos agents communaux mais aussi pour nos élus :

Rénovation des salles communales, pose de bancs et de corbeilles dans le village, réfection de voirie, animations sportives et créatives pour les enfants...

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble de nos agents. Je n'oublie pas non plus l'ensemble des élus et des associations qui s'investissent au quotidien à mes côtés et aux vôtres, et je les remercie pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs grandes compétences respectives. Pouvoir compter sur une équipe est essentiel pour bien travailler !

Il y aurait tellement de choses à dire sur l'année écoulée ! Je vous laisse en découvrir une bonne partie dans cette nouvelle édition du bulletin municipal.

En ce début d'année, j'espère que les événements de ces derniers mois, qui nous ont tous affectés au quotidien, ne seront bientôt qu'un lointain souvenir. Et je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, une nouvelle année pleine d'espoir, d'enthousiasme et de solidarité. Qu'elle vous comble de bonheur, de prospérité, et vous garde en parfaite santé.

Je vous souhaite bonne lecture !

Bien chaleureusement,
Votre Maire
Isabelle SILHOL



I - VIE MUNICIPALE

LA COMMUNE EN CHIFFRES

1042 habitants

Un nouveau recensement aura lieu en 2022



Données sociales

1042 Pérétoise et Pérétois - population INSEE 2014

14 associations - 7 commerces - 4 restaurants

6 naissances en 2021, 7 en 2020

3 mariages en 2021, 4 en 2020

16 décès (sur la commune et en dehors) en 2021, 16 en 2020

Le groupe scolaire

L'école Jacques Montagne fonctionne actuellement avec 4 classes : 1 classe de maternelle (petite, moyenne et grande section), 1 classe de grande section et CP, 1 classe de CE1 et CE2 et 1 classe de CM1 et CM2.



95 enfants sont inscrits à l'école et sont pris en charge par 6 enseignants, 1 ATSEM et des AVS (91 enfants en 2020).

En ce qui concerne le budget communal alloué au groupe scolaire, la part communale était selon le rapport du groupe scolaire 2020-2021 de 161 687 € pour 91 enfants.

Dépenses 185 936 € Recettes 24 249 €

Ce budget concerne à la fois les dépenses et recettes de l'école (électricité, téléphone, frais de personnel, fournitures scolaires, ...) et des services de cantine et de garderie.

Données financières

Budget 2020 - section de fonctionnement : 970 853.06 €

section d'investissement : 1 409 172.51 €

Budget 2021 - section de fonctionnement : 846 425.68 €

section d'investissement : 951 928.89 €

Données municipales

15 conseillers municipaux

dont 1 maire et 2 adjoints au maire

1 représentant communal à la Communauté de Communes du Clermontais

Données techniques sur le mouvement de population 2021

60 ouvertures de compteurs d'eau et 5 raccordements au réseau (arrivée de nouvelles familles)

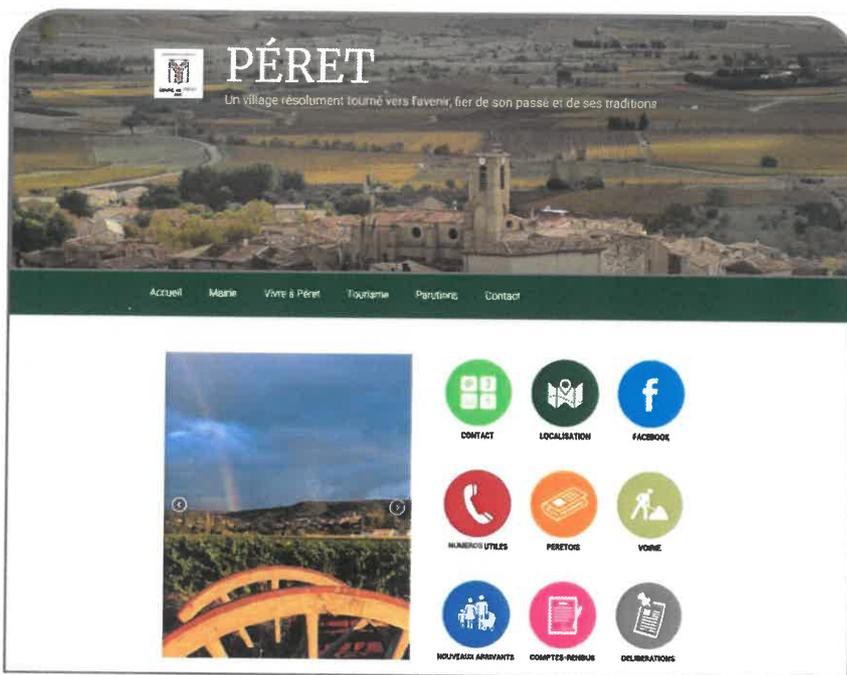
18 permis de construire pour maison individuelle et 14 pour des travaux divers

39 déclarations préalables de travaux

61 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) relatives à des ventes de terrains, landes ou habitations

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Divers moyens de communication sont utilisés afin de diffuser au mieux l'information



UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la mairie a fait peau neuve en juillet 2021, en collaboration avec l'Association des Maires de France, sans coût pour la commune.

Son ergonomie est plus actuelle et plus adaptée aux tablettes et téléphones.

Vous y retrouverez l'agenda et les actualités, les dernières participations, les procès verbaux du conseil municipal et les délibérations, la vie du village.

LIVRET DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous pouvez également retrouver toutes les informations pratiques, les numéros utiles, la liste des commerces et artisans ou des associations sur le livret des nouveaux arrivants. Ce feuillet, tout aussi utile aux nouveaux qu'aux anciens Pérétois, est disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet.

Il a été réalisé par les élus et reprend les idées fortes de la municipalité :

- Bien vivre à Péret
- Santé à Péret
- Grandir à Péret
- Sortir à Péret
- S'épanouir à Péret
- Péret pratique



DES OUTILS DE COMMUNICATION VARIES

La commune s'emploie à utiliser les moyens modernes de communication tout en maintenant les outils classiques. Ainsi, les informations municipales sont diffusées sur le journal mensuel « Le Pérétois » qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres à la fin de chaque mois.

Lors des événements importants, des affiches sont collées sur les panneaux situés aux entrées du village ainsi qu'à l'école et devant la mairie.

Les informations sont transmises sur le site internet de la mairie à l'adresse www.mairie-peret.fr et sur la page Facebook « Mairie Péret ».

Enfin, les Pérétois peuvent s'inscrire à « Péret info » afin de recevoir par mail les informations importantes de la commune.

ETAT CIVIL 2021



Ils sont nouveaux Pérétois

Charlie LOCCI CHEVAL le 23 février
Téa POULMARC'H le 23 avril
Enzo DELILLE FOREST le 23 juillet
Lise RONDET le 3 octobre
Ayden CACERES le 24 décembre
Joachim CACERES le 24 décembre

Ils se sont unis

Aurélien VERGNES et Christophe BONAFE le 26 juin
Margaux FOREST et Maxime DELILLE le 21 août
Gabrielle FERET et Manuel PERMINGEAT le 26 octobre



Ils nous ont quittés

Marie-Ange MASSAL épouse SALASC le 4 janvier
Jeanne PALOC veuve MARZA le 11 février
Henri KSAS le 15 mars
Lise SICARD le 20 mars
Alain KUKULKA le 26 mars
Michael CLANCY le 15 avril
Artur DE AZEVEDO le 23 avril
Renée ROUSSEL épouse GABAUDAN le 20 mai
Françoise DUMESNIL le 3 juin
Pierre ANGLADE le 10 juillet
Christiane ZARAGOZA veuve PASQUIER le 25 juillet
Félicien DEANGELINI le 13 août
Edouard BUNEL le 7 novembre
Jean-Raymond LALA le 21 décembre
Jérémy BILHAC le 24 décembre
Claude COUDERC le 26 décembre

DU CHANGEMENT DANS LES EFFECTIFS COMMUNAUX

2 nouveaux agents au secrétariat

2021 a été une année de changement au sein des effectifs communaux.

En effet, Mme Yolaine BRUNEL a souhaité quitter la commune afin d'intégrer un service d'instruction de dossiers d'urbanisme et Mme Laurence TOSELLO a souhaité changer de collectivité afin d'obtenir un poste à temps complet que la commune ne pouvait malheureusement pas lui offrir. La commune a donc recruté Mme Sylvie GABRE au 1er janvier 2021 au poste de secrétaire polyvalente chargée de l'accueil, de l'urbanisme, du CCAS et des affaires courantes. Au 1er mars 2021, Mme Nathalie DANCZAK a rejoint l'équipe du secrétariat au poste de chargée d'accueil, ce qui porte à 4 personnes le nombre de secrétaires, à temps non complet ou temps partiel.

De plus, au 1er septembre 2021, Monsieur Nicolas NERVI a quitté les effectifs de la mairie afin d'intégrer



ceux de la Communauté de Communes du Clermontois (CCC). En effet, à la suite du transfert de délégation du service périscolaire, les employés du technique ont été mis à disposition de la CCC à l'exception de Monsieur NERVI qui a dû être transféré car son temps de travail au sein de la CCC excédait 50 %.

Les effectifs communaux se portent donc à 12 agents :
4 au secrétariat,
6 au service technique (3 aux bâtiments communaux/ voirie/espace vert et 3 à l'entretien des bâtiments/ service périscolaire/médiathèque),
1 en classe maternelle,
et 1 à l'école de musique municipale.

ELECTIONS



La mise en place du nouveau Conseil Municipal avec l'élection du maire et des adjoints a eu lieu le 25 mai 2020

- Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars 2020.

831 Inscrits - 336 votants.

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose que le Maire et ses adjoints soient élus entre le vendredi et le dimanche suivant le tour du scrutin. Or, les mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire n'ont pas permis aux conseils municipaux de se réunir pour cette élection.

Une période de flottement de plus de 2 mois entre le con-

seil municipal sortant et celui nouvellement élu est donc apparue puisque la mise en place du nouveau Conseil Municipal avec l'élection du maire et des adjoints n'a eu lieu que le 25 mai 2020 à la salle le Peyral.

- Les élections départementales et régionales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021 à la salle le Peyral.

Départementales : 1er tour 826 inscrits - 267 votants,
2nd tour 826 inscrits - 262 votants.

Régionales : 1er tour 826 inscrits - 268 votants,
2nd tour 826 inscrits - 259 votants.

CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, ont été élus le 28 juillet 2020.

Il est composé de 8 membres : 4 élus, Magalie BILHAC, adjointe déléguée au CCAS, Muriel HUGOL, Bernadette DEL-ROX, et Stéphanie JEUNET, 1 représentant des associations familiales, Francis CHABAUD, 1 représentant des associations de retraités et de personnes âgées, Eliane SOULAIROL, 1 représentant des personnes handicapées, Cathy GALONNIER, et 1 représentant d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion, Maryse SAUVAIRE.

Cette commission s'est réunie plusieurs fois en 2020 et 2021 afin de voter les budgets et comptes administratifs du CCAS, de définir des conditions d'aides aux Pérétois, d'octroyer des bons alimentaires (2 en 2020 et 0 en 2021).

Mais le CCAS, c'est également des actions en faveur des personnes sans emplois (15 dossiers de RSA ont été signés en 2021) ainsi que des actions menées pour les aînés : repas des aînés, ateliers de bien vieillir à Péret...

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 mai 2020, Mme Isabelle SILHOL a été élue Maire.

Mme Magalie BILHAC 1ère adjointe est déléguée aux affaires générales, affaires scolaires, Centre Communal d'Action Sociale et finances.

M Dominique ZARAGOZA, 2nd adjoint est délégué à l'urbanisme, aux travaux, à l'environnement et aux finances.

Les Conseillers municipaux sont :

Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL.



Le Maire



Les adjoints

LES COMMISSIONS

Chaque conseiller est membre de commission ou correspondant communal

Chaque conseiller est membre de commissions (CCAS, finances, urbanisme, travaux, impôts, électorales) ou est correspondant communal (associations, Hérault énergie, défense, Pérotoise des eaux...)

Ainsi, en 2020 et 2021, de nombreuses réunions se sont tenues sur Péret ou dans le Clermontois.

La commission travaux s'est réunie afin de traiter du projet de réfection de voirie des chemins communaux détériorés à la suite des intempéries de 2019, et afin d'ouvrir et d'étudier les plis relatifs aux marchés (création d'un dojo au sein de la halle aux sports notamment).

La commission finances a étudié le budget 2021 et a décidé des projets à mettre en œuvre. Elle a également établi un programme de travaux échelonnés sur l'ensemble du mandat.

La commission urbanisme étudie tous les mois les permis de construire et déclaration de travaux déposés afin de



donner un avis technique sur les dossiers transmis à la Communauté des Communes.

La commission des nouveaux arrivants a travaillé sur le livret d'accueil des nouveaux Pérotois.

La commission cimetière a étudié le projet de création d'un nouveau cimetière. L'emplacement d'abord (la route de Cabrières a été retenu) puis les travaux à réaliser.

La commission EVS, Espace de Vie Sociale, a travaillé sur la possibilité de reprise de cette structure par le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune.

Chaque commission rend ensuite compte de son travail au Conseil Municipal qui délibère lorsque cela est nécessaire.

LES DELIBERATIONS ET ARRETES



Au cours de l'année 2020, le conseil municipal s'est réuni 7 fois,

77 délibérations,

13 décisions du Maire et 159 arrêtés ont été pris.

En 2021, 8 séances de conseil se sont tenues.

48 délibérations, 12 décisions du maire et 181 arrêtés municipaux ont été pris.

Les arrêtés municipaux à retenir :

-Autorisation d'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public (micro-crèche)

-Réglementation stationnement zone bleues place des Anciens Combattants et place Georges Clémenceau

-Mise en place de « stop » rue de l'Égalité et rue des claiettes

-Mise à jour du PLU annexant le Droit de Prémption Urbain

-Circulation à sens interdit rue Maurice Ravel

-Constatation de biens vacants

-Interdiction de stationnement des poids lourds camping-cars caravanes et autocaravanes

Les délibérations à retenir :

-Votes des budgets et taux d'imposition

-Votes des projets et demandes de subventions pour la voirie des chemins communaux, le boulevard Frédéric Mistral, le pumtrack

-Subventions aux associations de Péret

-Cessions de terrains chemin du

Peyral, lotissement l'Olivier et l'acquisition de la voirie lotissement le Roucan et rue St Gély d'Arques

-Achat de l'immeuble de l'ancienne boulangerie et projet d'achat du terrain pour le nouveau cimetière

- Transfert de l'instruction des dossiers d'urbanisme

-Transfert du service périscolaire et mise à disposition du personnel à la Communauté de Communes du Clermontois.

-Cession de terrain Les Près

« En 2021, 48 délibérations ont été prises ainsi que 12 décisions du maire et 181 arrêtés municipaux »

MISE EN SÉCURITÉ DE LA HALLE AUX SPORTS ET CREATION D'UN DOJO



Ce projet a été pensé de manière architecturale afin de conserver le patrimoine Pérétois et le mettre en valeur

La halle aux sports a été réalisée sur plusieurs années, et, pour des raisons financières, la mezzanine n'avait pas été aménagée.

Le projet de « mise en conformité de la halle aux sports, vestiaires et dojo » consiste d'une part en la mise en sécurité de la halle aux sports pour laquelle plusieurs points devaient être repris (porte coupe feu, disjoncteur électrique, isolation du logement adjacent) et en la réalisation d'une salle de dojo à vocation ludique sur la mezzanine de la salle de sports.

Celle-ci sera utilisée pour les arts martiaux mais pourra également accueillir des activités de gymnastique par exemple. Des vestiaires étaient prévus en tranche conditionnelle mais n'ont finalement pas été réalisés en 2021

pour des raisons financières.

La municipalité envisage de regrouper dans ce même lieu les différentes activités communales et associatives sportives.

Les lots de travaux ont été attribués aux entreprises Marcilla (Maçonnerie) et Henry (Plomberie et Electricité Eclairage).

Un escalier extérieur a été créé afin d'accéder à la salle de manière indépendante et de créer une deuxième issue de secours.

Montant du projet : 160 248 .00€ TTC

Entreprises 143 186.00 € TTC

CSPS 4 176.00 €

Maitre d'œuvre 12 886.00 €

Subventions : 115 785.00 €

Etat 13 945.00 €

Conseil Départemental 86 840.00 €

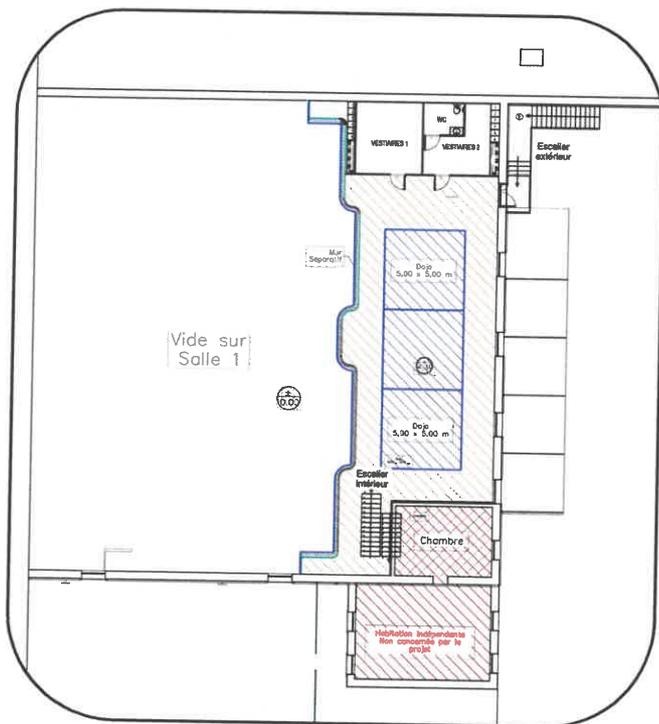
Conseil Régional 15 000.00 €

Part communale : 44 463.00 €

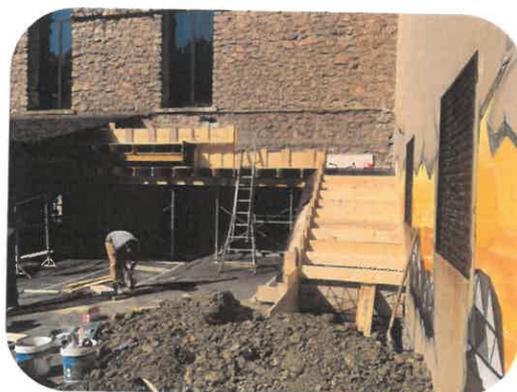
Le projet d'aménagement de l'espace coopérative est le fruit d'une réflexion menée par différents acteurs (conseil municipal, associations, Pérétois).

Avant tout, il a d'abord été pensé de manière architecturale afin de conserver le patrimoine Pérétois et le mettre en valeur.

Ensuite il répond à un besoin de la population en matière sportive et culturelle.



Plan de la mezzanine de la halle aux sports



RÉFECTION VOIRIES A LA SUITE DES INTEMPÉRIES

Les fortes pluies d'octobre 2019 ont engendré beaucoup de dégâts sur les chemins communaux

La commune de PERET est un territoire de 1100 ha sur lequel de nombreuses voies communales ont été endommagées lors des intempéries des 22 et 23 octobre 2019.

Les pluies diluviennes de l'automne 2019 ont causé des dégâts importants sur les chemins communaux de Calasfrège, du Clap, des Carrierous, Voltaire, du Terras, de la Violière, de Thau. Le revêtement a été détérioré avec des crevasses, les bordures des chemins emportées par la pluie, le bitume dégradé ...

Selon le type de voies, les chemins ont nécessité un rabotage du revêtement existant, un reprofilage de la chaussée en tout venant, la pose d'un imprégnant émulsion gravillonnée, et un revêtement en béton bitumineux ou en béton central et ferrailage.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TPSO en juillet 2021 .

Le montant des travaux s'est élevé à 139 257.00 €.

La commune a obtenu 111 006.00 € de subventions : Etat 11 393.00 €

Conseil Départemental 96 917.00 €

Conseil Régional 5 696.00 €

Part communale : 28 251.00€



SURELEVATION CLASSE MATERNELLE

Un autre projet important pour la commune est la réfection de la classe maternelle. Elle s'est réalisée en deux temps.

En 2020, la mairie a passé un marché avec l'entreprise Peyre, MG bois et Coulon, pour la surélévation du sol et des sanitaires et la mise en place de volets occultants dans le dortoir.

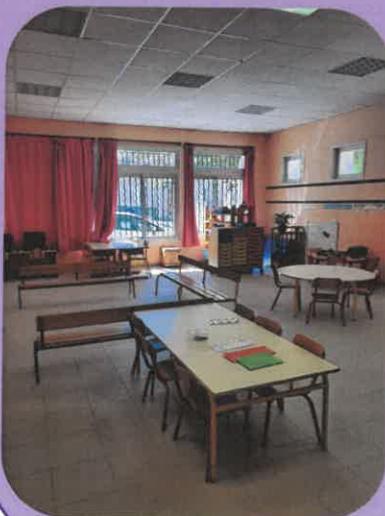
La maternelle comportait une marche et le bâtiment devait être mis aux normes d'accessibilité pour personnes en situation de handicap.

La réfection de la classe maternelle s'est réalisée en deux temps

Le montant de la surélévation s'est élevé à 23 754 € et la commune a obtenu 4 000 € de subventions du Conseil Départemental.

En juillet 2021, durant les vacances scolaires, les employés communaux ont rénové et repeint les murs de la salle de classe et du dortoir dans des couleurs vives et accueillantes, puis les sanitaires durant les vacances d'octobre.

Le montant des dépenses, matériaux et main d'œuvre, s'élève à 6 316.27 €.



Avant



Après

II - PROJETS

TRAVAUX EN REGIE

Des travaux réalisés par les employés communaux

Les employés communaux réalisent tout au long de l'année des travaux sur les bâtiments communaux ou dans le village.

Le fait de ne pas faire appel à une entreprise (travailler en régie) permet de réduire les dépenses communales de façon non négligeable.

Comme cela est mentionné dans la liste ci-dessous, des travaux de différentes natures ont été réalisés. Le coût tient compte des fournitures et de la main

2020

Pose abribus 7 647,59 €

Grillage logement Peyral 1 067,87 €

Pose bancs et corbeilles 2 036,24 €

Mur Le Peyral 2 829,08 €

Peinture salle Le Peyral 3 810,82 €

Pose gouttières halle aux sports 2 198,02 €

Rue Voltaire 2 074,56 €

Réfection salle de bain appartement halle aux sports 4 223,10 €

Serre main cimetière 592,08 €

TOTAL GENERAL 26 479,36 €

d'œuvre.

Les réalisations

qui méritent le plus d'attention sont la pose d'abribus avenue Marcellin Albert, la peinture en gris de la salle des fêtes du Peyral, la réfection de la classe maternelle à

l'école et

le

double

accueil

en

mairie.

2021

Réparation abris bus école 564,20 €

Ecole mise aux normes 1 996,76 €

Pluvial rue Paul Valéry 631,90 €

Ecole peinture classe + WC 6 316,27 €

Aménagement cuisine Peyral 2 542,87 €

Création bureau accueil 2 478,09 €

TOTAL GENERAL 14 530,09 €

DOUBLE ACCUEIL MAIRIE

Afin de mieux servir l'utilisateur

Le secrétariat de mairie accueille depuis 2015 l'agence postale communale (APC).

Bien que les horaires d'ouverture de la mairie et de l'APC aient été étendus à la journée, la fréquentation

du secrétariat est plus importante le matin.

La municipalité a donc souhaité créer un espace de confidentialité afin de traiter les demandes mairie en même temps que les demandes poste.

Ce double accueil limite l'attente des Pérotois.

Il est rappelé que pour des demandes spécifiques d'urbanisme ou d'état civil par exemple, il est conseillé

de prendre rendez-vous avec l'agent référent.

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux pour un coût de **2 478,09 €** matériaux et main d'œuvre.



Peinture salle du Peyral



PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mutualiser certaines compétences afin de réduire les coûts ou apporter un meilleur service aux habitants

TRANSFERT ET DELEGATIONS

Péret fait parti de la Communauté de Communes du Clermontais (CCC).

Bien qu'il soit important que Péret garde le contrôle de sa gestion communale en matière financière, de travaux, de vie du village, il est opportun de transférer ou de mutualiser certaines compétences afin de réduire les coûts ou d'apporter un meilleur service aux habitants.

Ainsi, en décembre 2020, la compétence « instruction des autorisations d'urbanisme » a été transférée à la CCC afin de permettre une meilleure instruction des dossiers de permis d'aménager, permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

En septembre 2021, le service périscolaire (cantine et garderie) a été transféré à la CCC. Ainsi, le personnel d'encadrement des enfants a pu être augmenté et les inscriptions au service se sont vues facilitées grâce à l'enregistrement et au paiement en ligne, plus pratique que les tickets individuels. Nous constatons à ce jour une hausse de la fréquentation des effectifs à la cantine.

De plus, afin de réduire les coûts communaux, la commune a renouvelé sa participation au groupement de commande télécommunication pour obtenir des tarifs intéressants en matière de téléphone fixe, mobile et internet.



DÉPARTEMENT de l'HÉRAULT



MAIRIE de PERET
34800

ENVIRONNEMENT

Depuis juillet 2021, la Communauté de Communes gère à la place du Syndicat Centre Hérault à la fois les tournées de collecte et la dotation des bacs. Vous pouvez contacter le service de collecte des déchets ménagers au 04 67 96 16 27 ou par mail à service.collecte@cc-clermontais.fr.

Le Syndicat Centre Hérault gère toujours la collecte des colonnes de tri. Depuis le mois de novembre, les papiers doivent être déposés dans la même colonne que les emballages. La poubelle jaune individuelle est à l'étude. Une expérimentation est en cours sur la commune de CANET.

**Commander, remplacer, réparer
votre bac de collecte
de déchets ménagers**



Facile et gratuit

- Je bénéficie d'un service gratuit
- Je me fais livrer directement à mon domicile
- Bac vert, bac gris, bioseau :
Je m'équipe afin de mieux trier !

ACQUISITION IMMEUBLE RUE ANATOLE FRANCE

Le bâtiment de l'ancienne boulangerie appartenant à la Communauté de Communes du Clermontais situé rue Anatole France était vacant depuis plusieurs années.

La mairie souhaitait qu'une activité reprenne dans ces lieux.

Elle a donc délibéré sur le rachat du bâtiment pour un montant de **100 000 €** afin d'y installer un nouveau commerçant ou artisan.

C'est un nouveau commerce, « mon instant carpe diem », qui occupe les lieux depuis décembre 2021.

L'appartement situé à l'étage et en cours de rénovation pour être mis en location et ainsi équilibrer financièrement cette opération.



III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

Des moments de convivialité appréciés de tous !

ACTIONS EN FAVEURS DES AINES



La municipalité a souhaité engager des actions en faveur de nos aînés. Un questionnaire leur avait été transmis afin de connaître leurs attentes sur les activités visant à bien vieillir : ateliers mémoires, ateliers numériques, ateliers nutritionnels, conférences sur diverses thématiques etc.

La 1^{ère} action proposée est la mise en place d'ateliers numériques, c'est-à-dire l'apprentissage des bases informatiques.

De plus, ces ateliers permettent de développer le lien social et de limiter l'isolement des personnes âgées.

Ils sont organisés par l'UFCV Occitanie et financés par la Conférence des financeurs de la perte d'autonomie.

REPAS DES AINES



Ce repas fait parti de la tradition Pérétoise. A l'intention des plus de 60 ans, il a pu être organisé en 2020 et 2021.

Le 13 février 2020 avec le traiteur atelier Nomade et l'animation musicale Roland Nimod.

Le 22 septembre 2021 avec le restaurant Le Portanel et l'animation musicale des musiciens de l'orchestre Trait d'Union.

ACTIONS DURANT LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de la crise sanitaire, la municipalité s'est adaptée au fur et à mesure des annonces gouvernementales.

La commune a tout d'abord œuvré pour fournir des masques à la population en distribuant des masques en tissu homologués à tous les foyers.

De plus, elle recueillait les masques confectionnés par les couturières Pérétoises et les redistribuait aux soignants qui en avaient le plus besoin, tout comme le gel hydroalcoolique réalisé de façon artisanale par certains Pérétois.

Puis, durant le confinement, la mairie a apporté les repas aux personnes fragiles isolées ou malades en leur livrant les courses de première nécessité depuis l'épicerie du village.

Enfin, la mairie a mis en place une liste de personnes fragiles et les appelait régulièrement pour prendre de leurs nouvelles et voir si elles avaient besoin de quelque chose.



MEDIATHEQUE



La médiathèque Paul SILHOL organise des activités pour attirer toujours plus de lecteurs.

Des contes et la réalisation d'un bestiaire en pop up avec les scolaires, des matinées jeux de société le samedi, des foires aux livres pour acheter des livres à tout petit prix, des expositions d'œuvres de peinture ou photographie (de Martial TENA, de Joan CULLEN et de Dominique CRUCHET).

De plus les horaires d'ouverture s'étendent toujours plus et les lecteurs peuvent obtenir un large choix de romans, BD, manga, documentaires ...

Grâce au réseau bibliothèque intercommunal et à la bibliothèque départementale, vous pouvez commander un livre présent dans une bibliothèque autre que celle de Péret. Et c'est toujours gratuit.

CINÉMA ITINÉRANT

VENDREDI 5 NOVEMBRE

PÉRET
ESPACE JACQUES BREL



LE LOUP ET LE LION
(1H57)
15H
4€

DÉLICIEUX
(1H53)
17H30
4€

MOURIR PEUT ATTENDRE
(2H43) - VF
20H15
5€



www.cinema-alainresnais.net

06 67 90 03 95

circull@cinema-alainresnais.net

CINEMA

La commune a passé une convention avec le cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault dans le cadre de son cinéma itinérant.

Ainsi, il est proposé à la salle Jacques Brel, équipée de 90 fauteuils et d'un écran géant, 12 journées de projection par an à raison de 3 séances par journée.

Des séances pour les scolaires sont parfois organisées.

Le choix des films est réalisé par le cinéma Alain Resnais en fonction des dates de sortie des films et en concertation avec la mairie.

En 2020, seules 4 journées avaient pu être organisées. Les 8 séances restantes ont donc été réparties sur 2021, pour un coût de 5 000 € pour les 2 années.

La séance est à tarif réduit pour le spectateur (entre 4 et 5 €).

MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES



Les associations Pérotoises (Association des parents d'élèves, comité des fêtes) ainsi que la mairie (école de musique, conseil municipal des jeunes) ont organisé en 2020 et 2021 des soirées et des activités pour divertir les Pérotois : fête de la musique, soirée années 80, soirée 100% filles, vide greniers, pièces de théâtre, après-midi Halloween, journée des associations, concert de Brassens



III - ACTIVITÉS / MANIFESTATIONS

Des activités pour les enfants sont proposées à chaque vacances scolaires



ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

La commune organise depuis de nombreuses années des activités sportives, artistiques et culturelles pour les jeunes Pérétois, principalement les moins de 12 ans (car le réseau jeunes de la Communauté de Communes du Clermontais gère les activités des 12-25 ans). Pour cela, la mairie a financé le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur à ses agents communaux.

Pendant, elle a dû s'adapter face à la faible fréquentation aux activités, en réduisant le nombre d'animations proposées et en les programmant sur une journée plutôt que sur 2h. Cela permet notamment aux parents de mieux s'organiser et d'économiser une journée au centre de loisirs.

Ainsi depuis cette année, les activités sont programmées uniquement pendant les vacances scolaires sur une journée entière. La mairie a ainsi pu proposer aux enfants une sortie au parc du Teil dans le Larzac, une activité décorations de Noël, et deux semaines multi-activités pendant l'été avec sorties au centre aquatique, à la base de plein air du Salagou, à Aqualand, au foot en salle, au roller dance, au laser game et à la patinoire.



FETES DE L'ECOLE

Malgré le contexte sanitaire, la commune a souhaité garder ces moments festifs au sein de l'école, bien que les jeux pour enfants ou le spectacle de fin d'année n'aient pas pu être organisés. Ainsi la fête de l'école a bien eu lieu avec la remise d'une calculatrice aux CM2 et d'un diplôme de fin d'étude élémentaire suivi d'un goûter par classe séparée. De même, le père Noël est passé à PERET dans chaque classe en portant un livre à chaque enfant et en partageant une brioche et des chocolats.



L'ELEPHANTON

Chanson de l'Eléphanton, animal totémique de Péret.

Souï l'éléfanton
Pichot péréton
Vos faraï dançar
Vos faraï cantar

Vaqui ma trompa
fa la musica
Per vos far dançar
Per vos far cantar

Souï nascut in camin
A Péret démori



Souï l'Elefanton Lalala
Lalala
Lalala

Souï l'éléphantou pitchot Pérétou
Bous faraï dansa bous faraï canta

Baki ma troumpo fa la musico
Per bous fa dansa
Per bous fa canta

Souï nascut en camin
A Péret démori
Souï l'éléfantou
Lalala Lalala Lalala

Je suis l'éléphanteau, petit Pérétois
Je vous ferai danser je vous ferai chanter



Voici ma trompe elle fait de la musique pour vous faire danser pour vous faire chanter Je suis né en chemin, à Péret je demeure
Chanson écrite par N Del-Rox et LB Coupiac. Musique de l'Ecole de musique municipale. Projet de P Lope.



ORCHESTRE A L'ECOLE

Pour cette rentrée 2021-2022, un 5ème Orchestre à l'école a vu le jour

Dès sa création en 2014, l'école de musique municipale de Péret a eu pour priorité le développement de la pratique musicale en ensemble et des valeurs qui y sont associées : le partage, l'écoute, l'échange, le vivre ensemble.

Avec une équipe d'enseignants de qualité, l'école propose, en plus de l'apprentissage d'un nombre conséquent d'instruments, un large éventail de pratiques collectives formatrices : orchestre de l'école de

musique, orchestre de bric et de broc, orchestre à l'école, ensembles vocaux, ateliers percussions etc.

Pour cette rentrée 2021-2022, un 5ème Orchestre à l'école a vu le jour. Les classes de CE1 et CE2 ont reçu gratuitement et pour toute la durée de leur scolarité à l'école Jacques Montagne, un instrument de musique (trompette, trombone, pad de percussion, saxophone, guitare ou

basse).

Les élèves répèteront 2 fois par semaine, 1 fois en pupitre

avec leurs professeurs respectifs et 1 fois en orchestre avec l'objectif de jouer au plus tôt devant un public. Ils rejoignent ainsi leurs aînés actuellement en CM1 et CM2 forts d'une expérience de 2 ans de musique.



Cérémonie de remise des instruments d'octobre 2021



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été renouvelé en 2020. Il se réunit tous les mois à la mairie afin de préparer et de mettre en place des projets pour la commune. Nos jeunes conseillers municipaux, âgés de 10-12 ans, ont créé en 2021 un partenariat avec la LPO, Ligue de Protection des Oiseaux. La médiathèque sera prochainement labélisée «zone refuge LPO». Au printemps 2021 un atelier de création de tunnel à hérisson a pu avoir lieu afin d'aider la LPO au comptage de ces petits animaux et améliorer leur protection. Ils travaillent sur un atelier création de nichoirs et de mangeoires, qui seront installés sur la zone refuge de la médiathèque.

Le CMJ souhaitait également participer à l'action Monalisa sur notre village, qui aide à créer du lien avec nos aînés, ils avaient trouvé plusieurs activités et services qu'ils auraient pu apporter mais dans les conditions sanitaires actuelles ce projet est reporté. Dans le même esprit de création de lien, ils travaillent actuellement à la création d'une journée intergénérationnelle qui sera l'occasion de tous se réunir autour d'activités multiples et de petits spectacles.

L'équipe de conseillers municipaux adultes qui encadre ces jeunes conseillers est très fière de leur implication, de leurs idées et de leur persévérance malgré toutes les difficultés actuelles.

CONTACTS

Commune de PERET

Mairie de PERET

Rue Claude Debussy

34800 PERET

Secrétariat : 04 67 96 09 41

Service technique : 06 30 63 29 36

Médiathèque : 04 67 96 36 74

Ecole de musique : 07 50 01 00 15



accueil@mairie-peret.fr



Mairie Peret



www.mairie-peret.fr

